



SOMMAIRE

Gel des promotions : il n'y a pas de fumée sans feu !

Janvier 2014 : Encore une baisse du traitement net !

Suppression de la 3ème tranche du CESU : plus de 45 000 agents concernés !

Grève du 18 mars : d'ores et déjà, la GCT répond positivement à l'appel de FO !

Gel des promotions : *Il n'y a pas de fumée sans feu !*

Si l'on en croit les dernières informations, la proposition du ministre de l'Education nationale de **geler pour deux ans les promotions et avancements d'échelon des fonctionnaires** ne serait qu'une rumeur déjà démentie par le ministre lui-même et le Premier ministre.

Cette annonce a immédiatement été démentie par le ministre mais confirmée par les journalistes présents auprès de Peillon ce jour-là.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre des propositions que chaque ministre doit faire pour réaliser les 68 milliards d'économie d'ici à 2011, dans le cadre du « pacte de responsabilité ».

La proposition de M. Peillon générerait 2,4 milliards d'économie (1,2 milliards par an) sur le dos des fonctionnaires !

Cette « rumeur » n'a pourtant aucun caractère d'originalité puisqu'elle reprend les recommandations des rapports successifs de l'OCDE et de la Cour des Comptes !

Rappelons, et ce n'est pas une rumeur, que le ministre a dû reculer sur ses propositions de réduire drastiquement les traitements et indemnités des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles après trois jours de grève reconduite par leurs assemblées générales en décembre dernier.

Rappelons aussi une déclaration du même Vincent Peillon le 19 octobre 2012 : « ***il n'est pas digne que les enseignants ne soient pas mieux rémunérés, il n'est pas juste de payer nos professeurs comme on les paye mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas revaloriser leur salaire. Mais si nous pouvons, à un moment ... dans deux ans, dans trois ans... nous le ferons*** ».

Ces propos d'octobre 2012 étaient-ils une rumeur, une intoxication ou de la pure et simple démagogie ?

Voir [ICI le communiqué de la fédération FO de l'enseignement du 6 février](#)

Voir [ICI la déclaration unitaire des syndicats de la Fonction publique](#) qui interpellent le Premier ministre : « ***Les organisations syndicales attendent un courrier du premier Ministre affirmant que le gouvernement n'envisage pas le gel des avancements et des primes des agents de la Fonction publique*** »

Voir [ICI le communiqué de la FGF-FO](#) : ***Mais qui veut abattre les fonctionnaires ?***

Janvier 2014 : *Encore une baisse du traitement net !*

Depuis le décret 2010-1749 du 30 décembre 2010, le taux de retenues pour pensions civiles et militaires augmente tous les ans (jusqu'en 2020) afin de s'aligner sur celui du secteur privé.

La retenue pour 2014 sera de 9,14% (elle était de 7,85% en 2010)

Année	Taux de retenue PC
2014	9,14%
2015	9,46%
2016	9,78%
2017	10,05%
2018	10,32%
2019	10,59%
à.p 2020	10,86%

A contrario, notre point d'indice est gelé depuis 2010 !

Conséquence logique : les salaires nets diminuent !

Alors que nos conditions de travail se dégradent d'année en année et que les charges qui pèsent sur nous augmentent (essence, transport en commun, TVA...), notre traitement va donc mathématiquement diminuer cette année encore !

Comment, dans ce cas là, accepter les « miettes » accordées avec l'ISAE (2 x 200 euros bruts) ?

200 euros brut, c'est un peu moins de 170 euros nets... soit 340 euros pour l'année
C'est 28,33 euros par mois et donc **0,94 euros par jour !**

Le gouvernement nous permet donc de nous acheter... une baguette de pain par jour !

Cette maigre « aumône » ne compense aucunement les problèmes auxquels nous sommes confrontés au quotidien dans notre vie personnelle et professionnelle !

Le SNUDI FO 13 avec sa fédération de l'enseignement (FNEC FP FO) et la fédération des fonctionnaires (FGF-FO), rappelle ses revendications en matière de salaire :

- **arrêt immédiat du blocage de la valeur du point d'indice**
- **augmentation immédiate de 5% de la valeur du point d'indice,**
- **attribution de 44 points d'indice pour tous les fonctionnaires à tous les échelons de la grille indiciaire pour rattraper les 12 points de perte de pouvoir d'achat par rapport à l'inflation sur les 10 dernières années**
- **la création d'un 12^{ème} et 13^{ème} échelon accessible à tous en remplacement de la hors-classe.**

A Force Ouvrière les revendications ne sont pas des rumeurs !

Suppression de la 3^{ème} tranche du CESU : plus de 45 000 agents concernés !

Le gouvernement a décidé dans le budget 2014 de supprimer la 3^{ème} tranche du CESU (Chèque Emploi Service Universel) destiné à la garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans.
Cela concerne les fonctionnaires percevant plus de 2 500 €/mois.

Plus de la moitié des agents de l'Education nationale qui pouvaient bénéficier du CESU en sont maintenant exclus !

Baisse du salaire net en janvier, suppression de prestations sociales, menace sur le déroulement de carrière...

**Ça commence à faire beaucoup !
La politique d'austérité du gouvernement doit cesser !**

FO a proposé aux autres syndicats un appel à la **grève interprofessionnelle le 18 mars** contre le « pacte de responsabilité », pour la défense de la Sécurité sociale, des emplois, des statuts et des salaires.

Parce que tous les salariés sont touchés par les mesures d'austérité prise par ce gouvernement, l'heure est à la mobilisation !

Voir [ICI le communiqué de la confédération FO](#)

Voir [ICI l'appel de la fédération FO de l'enseignement](#)

D'ores et déjà, la CGT répond positivement en appelant à faire grève et à manifester le 18 mars !

Avec FO, préparons la grève interprofessionnelle du 18 mars 2014 !

Discutons-en lors des prochaines RIS organisées par le SNUDI FO :

Voir les premières réunions programmées [> ICI <](#)

Télécharger l'avis de participation pour votre IEN [> ICI <](#)

Renforcer le syndicalisme indépendant ...

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur ces revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

**Le SNUDI FO 13 vous appelle à le rejoindre :
En 2014, j'adhère au SNUDI FO ! Cliquez sur l'image !**



Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25
